

Département de la Loire-Atlantique
Commune de : PORNIC

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

OBJET : Installations classées pour la protection de l’environnement
SAS COLLET

Me DUPRE Marie

en qualité de Directrice Générale des Services

certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis de consultation du public portant sur l’enregistrement de la demande de la **SAS COLLET** visant à l’extension du site qu’elle exploite à Pornic, ZAC de la Blavetière – 5 rue Paul Langevin.

Cet affichage a été réalisé conformément aux dispositions de l’article 3 de l’arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/302 en date du 22/07/2022, à savoir :

- en mairie, dans un endroit facilement accessible au public, y compris en dehors des horaires d’ouverture,
- 15 jours au moins avant l’ouverture de l’enquête,
- cet affichage a été maintenu jusqu’à la clôture de celle-ci.

A Pornic, le 10 octobre 2022

Le Maire, Pouliche et j’ai
délégué Marie Dupré



Certificat à établir à l’issue de la consultation et à adresser :
(à l’expiration du délai d’affichage)

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques et de l’appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières (V. PETITEAU)
6 quai Ceineray – BP 33515
44035 NANTES Cédex 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE Pornic

REGISTRE DE CONSULTATION

DU PUBLIC

Cocher la case correspondante

installations classées pour la protection de l'environnement

Autres

relatif à la demande d'enregistrement de la
SAS COLLET visant à procéder à l'extension
de l'unité de fabrication de plats cuisinés qu'elle
exploite à Pornic, ZAC de la Blauvrière, 5 rue
Paul Courgeon.

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

OBJET DE LA CONSULTATION

Installations classées pour la protection de l'environnement
SAS COLLEC

ARRETE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté n° 2022/ICPE/302 en date du : 22 juillet 2022
de Monsieur le Préfet de

DUREE DE LA CONSULTATION

Date d'ouverture : 05/09/22 Date de clôture : 05/10/22
Siège de l'enquête : faïence Centrale

REGISTRE DE CONSULTATION

Comportant 18 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public.
Il est clos par le maire du lieu d'implantation du projet

Le 10 octobre à 17 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Mme Claire Hugues 1^{er} adjointe déclare clos le(s)
présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant
_____ jours consécutifs, du 05 août 2022
au 10 octobre 2022

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de : 0

(pages n° _____ à _____)

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s)

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les _____ pièces qui y sont annexées et le dossier
d'enquête sont adressés par mes soins le _____

Signature



Claire Hugues
1^{er} adjointe